Mars 2018 - No 02

Challans Gois

Le Magazine de la **Communauté** de Communes

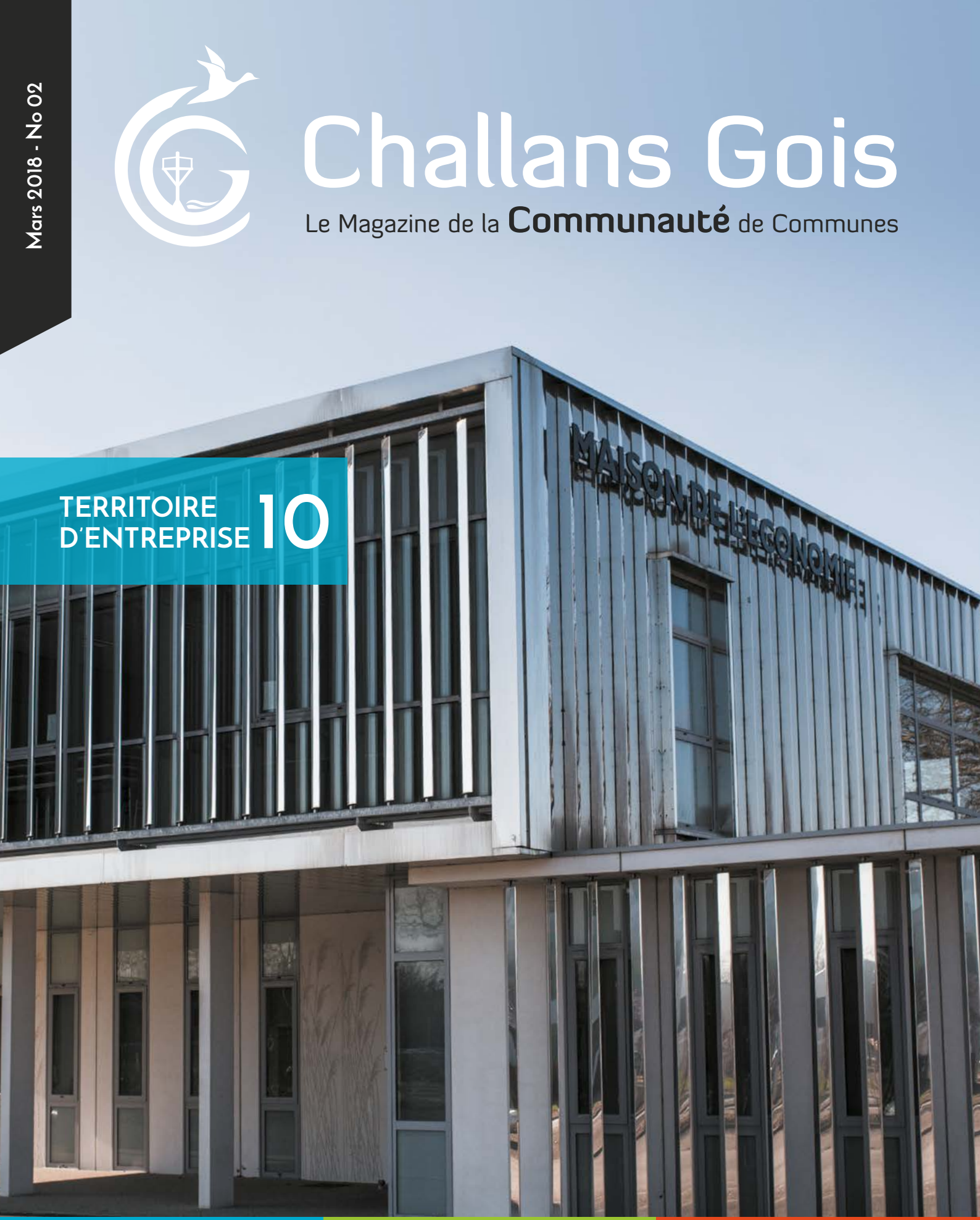

TERRITOIRE D'ENTREPRISE 10

05 **La Fibre optique** pour les habitants

08 **Propriétaires bailleurs :** Aides et dispositifs

10 **Centre aquatique :** Un espace à découvrir

Beauvoir sur Mer | Bois de Céné | Bouin | Challans | Châteauneuf | Froidfond | La Garnache | Saint Christophe du Ligneron | Saint Gervais | Saint Urbain | Sallertaine

ÉDITORIAL

ACCOMPAGNER LE DYNAMISME ECONOMIQUE LOCAL

Chers habitants de Challans Gois Communauté,

Après un an et deux mois, je suis heureux de pouvoir tirer un bilan très positif de la mise en place de notre intercommunalité élargie. Elargie en périmètre mais aussi en matière de compétences et services !

Tant de projets réalisés en un temps record : harmonisation des services aux onze communes (collecte des déchets ménagers en régie, service RIAM, aides pour l'habitat, Office de Tourisme intercommunal,...), prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation (GEMAPI) impliquant cette année d'importants chantiers de sécurisation des digues, aménagement de la ZAC de la Romazière lancé en 2017 et travaux de l'espace aquatique qui débutent le mois prochain...

Mais je voulais surtout vous parler ici de la compétence économique, qui est désormais pleinement portée par l'intercommunalité.

© VILLE DE CHALLANS

Nous ne pouvons que nous féliciter des bons indicateurs économiques, avec un taux de chômage de 8,7 % sur notre secteur, qui ne cesse de diminuer depuis 2015 avec encore une baisse de 0,7 % en 2017. Dans le cadre de nos missions, nous devons accompagner au mieux cette reprise économique en répondant aux besoins et attentes des chefs et créateurs d'entreprises.

En 2017, une part importante du budget de Challans Gois Communauté a été attribuée à l'acquisition des parcs d'activités et locaux économiques communaux. Nous allons maintenant assurer leur gestion au plus près des besoins des entreprises.

Et pour preuve : en 2018, les parcs d'activités du territoire seront progressivement équipés de la fibre optique professionnelle (FttE). Les modalités d'accès seront d'ailleurs présentées aux chefs d'entreprises lors d'une soirée qui leur sera consacrée en avril. Le thème retenu cette année « L'Intelligence Artificielle » permettra d'échanger sur les innombrables utilisations de la fibre et des outils numériques pour faire prospérer nos entreprises.

Enfin, je suis heureux d'accueillir sur notre territoire le Forum de l'Apprentissage et de l'Emploi et le Concours départemental des Meilleurs Apprentis de France, en avril dans le cadre d'une semaine dédiée à l'Apprentissage.

Serge RONDEAU
Président de la Communauté de Communes

SOMMAIRE

04 – Retour en images
20 projets cofinancés
Assemblée annuelle des élus locaux
Un RIAM ouvert aux 11 communes
Portage de repas à domicile

05 – Actualités
La fibre optique pour les habitants
De nouvelles colonnes de tri enterrées
Contrôle de votre assainissement individuel
Mise en place de l'accès aux déchèteries par carte

06 - Découverte
Challans Gois Communauté, Territoire d'entreprise

08 – Focus sur
Propriétaire bailleur : avantages & dispositifs

09 – Partenaires
Les Professionnels du Tourisme

10 - Horizon 2020
Le futur centre aquatique

11 - L'Intercommunalité en pratique

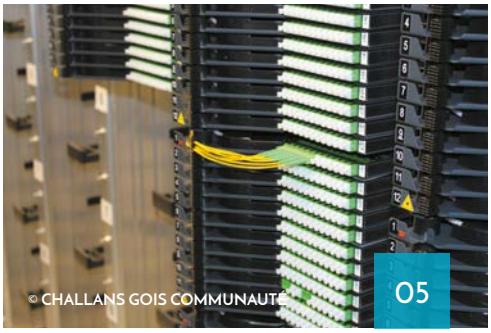

CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Est réalisé par **Challans Gois Communauté**
tiré à 20 000 exemplaires

Directeur de la publication
Serge Rondeau, Président de Challans Gois Communauté

Directeur de la rédaction
Claude Barreteau, Vice-président, responsable de la Commission Communication

Coordination, Rédaction
Service communication de Challans Gois Communauté

Maquette, infographie, mise en page
Or Bleu Communication

Photo de ouverture
Or Bleu Communication

Impression
Offset5

RETOUR EN IMAGES

20 projets cofinancés

Signature du Contrat Vendée territoire avec le Département de la Vendée

Fin 2017, Serge Rondeau et les maires du territoire ont signé un Contrat de ruralité avec l'Etat, un contrat Territoires avec la Région et un Contrat Vendée Territoire avec le Département. Centre aquatique, sentiers de randonnée, colonnes de tri enterrées, écoles, salles de sport, Maison de l'Enfance, revitalisation de centres bourgs,... Au total, **20 projets** portés par Challans Gois Communauté ou par les communes pour maintenir et amplifier l'attractivité du territoire ont été inscrits dans ces contrats territoriaux.
Entre 2018 et 2021, Challans Gois Communauté et les 11 communes du territoire recevront ainsi **9 millions d'euros** de l'Etat, de la Région et du Département pour la réalisation de ces projets dont le coût est estimé à **42 millions d'euros**.

La mise en place de colonnes de tri enterrées sur le territoire a débuté en juillet 2017, à Challans et La Garnache. Jusqu'en 2020, **19 sites seront équipés en colonnes enterrées**, desservant ainsi l'ensemble des 11 communes du territoire. Ce nouvel aménagement vise à **favoriser le tri des déchets en secteur urbain** en permettant une accessibilité facilitée en hypercentre et en optimisant l'espace, tout en préservant la tranquillité des riverains.
Près de 550 000 € seront consacrés à cet aménagement.

Assemblée annuelle des élus locaux

Soirée bilan et projets pour Challans Gois Communauté

Un an après sa création, le Président et les Vice-présidents de la nouvelle intercommunalité Challans Gois Communauté ont fait un premier état des lieux. Les élus municipaux des onze communes et les agents intercommunaux ont été conviés à partager ce retour en image et en chiffres à l'occasion d'une soirée anniversaire. Chaque vice-président a pu présenter son bilan et les grands projets qui marqueront la suite du mandat.

Un Relais Intercommunal Assistants Maternels ouvert aux 11 communes

Le **RIAM** propose désormais ses services aux assistants maternels de Bouin, Beauvoir sur Mer, Saint Gervais et Saint Urbain, présentés lors d'une réunion d'information en septembre 2017. **Des matinées d'éveil ont été mises en place dans ces quatre communes**, comme cela était déjà le cas sur les sept autres communes du territoire. Elles sont ouvertes aux **assistants maternels et parents employeurs** sur simple inscription au **02 28 10 46 93** ou à **riam@challansgois.fr**.

Portage de repas à domicile

Vous avez sans doute croisé ce véhicule sur les routes du territoire ? Il s'agit du **service de Portage de repas à domicile** de Challans Gois Communauté proposé aux **personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap** habitant à Bois de Céné, Froidfond, Châteauneuf, Challans, La Garnache, Sallertaine ou Saint Christophe du Ligneron.
Ce service très **flexible** peut être mis en place en 24 heures pour la durée, la période et la fréquence de livraison de votre choix, sans engagement. Prix 8,80 € / repas. Inscription au **02 51 93 32 60**.

L'ACTUALITÉ

La fibre pour les habitants

Présentation d'une armoire fibrée en centre-ville de Challans

Après plusieurs mois de travaux, le réseau **Très Haut Débit grand public de Vendée Numérique** s'est ouvert à Challans, avec les premiers commerces et habitations raccordables à la fibre optique. Ce chantier ouvre une nouvelle ère pour les Challandais avec, progressivement jusqu'à la fin de l'année 2018, un accès opérationnel aux services numériques de nouvelle génération. Il s'agit du coup d'envoi d'un gigantesque programme qui vise à créer la colonne vertébrale du réseau Très Haut Débit de demain qui permettra de raccorder 100% des habitants et entreprises de Challans Gois Communauté et de Vendée à la fibre optique d'ici 2025.
Rendez-vous sur **www.vendeenumerique.fr/carte-interactive** pour vérifier votre éligibilité à la fibre.

Votre interlocuteur pour le contrôle de votre assainissement individuel

Depuis le 1er janvier 2018, Challans Gois Communauté est désormais l'interlocuteur unique pour le contrôle de dispositifs d'assainissement individuel (lors d'une installation, d'une réhabilitation, d'une vente immobilière ou lors de contrôles périodiques). Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) gère également les aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne accordées, sous conditions, pour la réalisation de certains contrôles et/ou travaux sur les installations à risque.
Une série de contrôles périodiques sera lancée dès 2018. Elle vise à vérifier le bon fonctionnement et la qualité de l'entretien de plus de 3500 installations, afin de garantir la préservation de notre environnement.
Pour toutes questions, contactez le service SPANC au 02 51 93 56 73 ou par mail à spanc@challansgois.fr. Le service vous accueille sur rendez-vous à la Communauté de Communes à Challans.

Un avis d'architecte gratuit sur votre projet de construction ou de rénovation

Le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) est un organisme d'information à destination des particuliers et collectivités.
Vous avez un projet de construction, d'extension ou réhabilitation ? Un architecte du CAUE vous **conseille gratuitement** lors de permanences chaque semaine : technique, matériaux, aspect extérieur, agencement,... Attention toutefois : l'architecte ne dessine pas vos plans et n'assure pas la maîtrise d'œuvre.

Prenez rendez-vous avec un architecte du CAUE

Une permanence est organisée tous les mardis, à l'Hôtel de l'intercommunalité à Challans l'après-midi ou à la mairie de Beauvoir sur Mer le matin avec Olivier LAPEYRE, architecte consultant du CAUE, au **06 10 49 43 11** ou par mail : **olivier.lapeyre@caue85.com**.

Mise en place de l'accès aux déchèteries par carte

Dans les mois à venir, les habitants du territoire sont invités à demander leur carte d'accès en déchèteries en remplissant un formulaire en ligne sur **www.challansgois.fr**
Le nouveau dispositif de contrôle d'accès informatisé, réservé aux usagers locaux, permettra d'éviter les dépôts de déchets par des personnes extérieures à la Communauté de Communes et améliorera la qualité de service rendu.
Cette carte **GRATUITE** est destinée aux foyers (1 carte par foyer) et aux entreprises du territoire.
Les habitants qui ont rempli le formulaire en ligne recevront leur carte et les modalités d'utilisation par courrier à l'automne 2018.
Lorsque les aménagements seront terminés, une communication sera largement diffusée avant la **mise en fonction opérationnelle des barrières d'accès début 2019**.
Pour les habitants qui ne peuvent pas remplir le formulaire sur www.challansgois.fr : ils peuvent se faire aider d'un proche ou se rendre à l'accueil de Challans Gois Communauté tous les matins de 9H à 12H **muni de leur avis d'impôt de la Taxe d'Habitation (copie Recto - Verso) ou de leur relevé de propriété**.

CHALLANS GOIS COMMUNAUTE, TERRI

En 2017, Challans Gois Communauté a fait l'acquisition de 9 parcs d'activités et 9 bâtiments économiques communaux pour un montant de **6,4 millions €**. Aujourd'hui, la Communauté de Communes assure la gestion de **15 parcs d'activités**, représentant **44 hectares de terrains commercialisables** et de **35 locaux** dédiés à l'implantation d'entreprises (à la location ou à la vente).

TERRAINS & LOCAUX ÉCONOMIQUES : UNE OFFRE VARIÉE & ADAPTÉE

Challans Gois Communauté accompagne les entreprises à chaque étape de leur évolution :
- pour leur création : des modules de taille réduite (environ 130 m²) en Village Artisanal aux conditions accessibles et flexibles (loyer modéré, aménagement intérieur ou module brut...)
- pour leur développement : des ateliers-relais plus grands (plus de 300 m²) à louer ou à vendre, ainsi qu'un large choix de terrains en Parcs d'Activités.
- au sein de la Maison de l'Economie, des bureaux et salles de réunion sont également mis à disposition des acteurs économiques du territoire (CCI, associations économiques locales...)

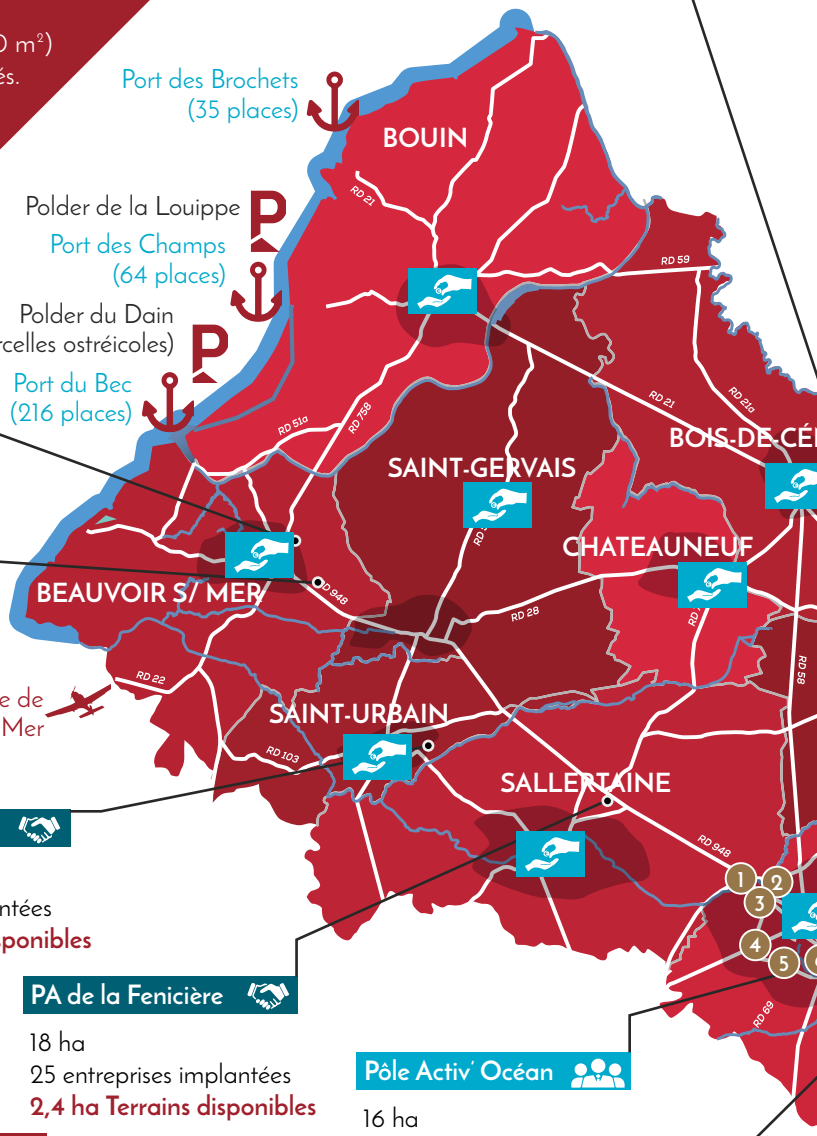

PA Les Sapin
2 ha
1 entreprise im
1,4 ha Terrain

PA du Dain
13 ha
5 entreprises implantées
0,2 ha Terrains disponibles

PA Clos Saint Antoine
4 ha
1 entreprise implantée
2,8 ha Terrains disponibles

PA Le Plessy
2 ha
2 entreprises implantées
0,8 ha Terrains disponibles

PA de la Fenicière
18 ha
25 entreprises implantées
2,4 ha Terrains disponibles

Pôle Activ' Océan
16 ha
247 entreprises implantées
Maison de l'Economie
2,4 ha Terrains disponibles

PA de la Bloire
22 ha
48 entreprises implantées
2,4 ha Terrains disponibles
1 module en Village Artisanal disponible

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Création, reprise d'entreprise, développement d'activité... Notre service est à disposition de tout porteur de projet pour le conseiller et l'accompagner dans ses démarches. En 2017, ce sont près de 150 porteurs de projet qui ont été accueillis.

Renseignements au **02 51 93 02 03** ou à **economie@challansgois.fr**

ITOIRE D'ENTREPRISE

LES RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUES À CHALLANS

- **Mercredi 4 avril**
  Forum de l'apprentissage et de l'Emploi de la Mission Locale de Challans
- **Dimanche 8 avril**
  Concours départemental des Meilleurs Apprentis de France
- **Samedi 21 avril** (www.uabc.fr)
  Les Vélos Jaunes : journée de promotion de l'emploi & de l'apprentissage organisée par l'Union des Artisans du Bassin Challandais
- **Mardi 24 avril**
  Table ronde pour les entreprises et Job dating organisés par Pôle Emploi, en partenariat avec l'UABC
- **Mercredi 25 avril**
  Soirée annuelle des entreprises du territoire (Thème: Intelligence Artificielle) organisée par Challans Gois Communauté

ières

plantée
s disponibles

PA La Caprera

7 ha
2 entreprises implantées
0,8 ha Terrains disponibles

Vendéopôle

18 ha
2 entreprises implantées
5,5 ha Terrains disponibles

PA de la Voltière

25 ha
24 entreprises implantées
1,4 ha Terrains disponibles
1 atelier-relais disponible

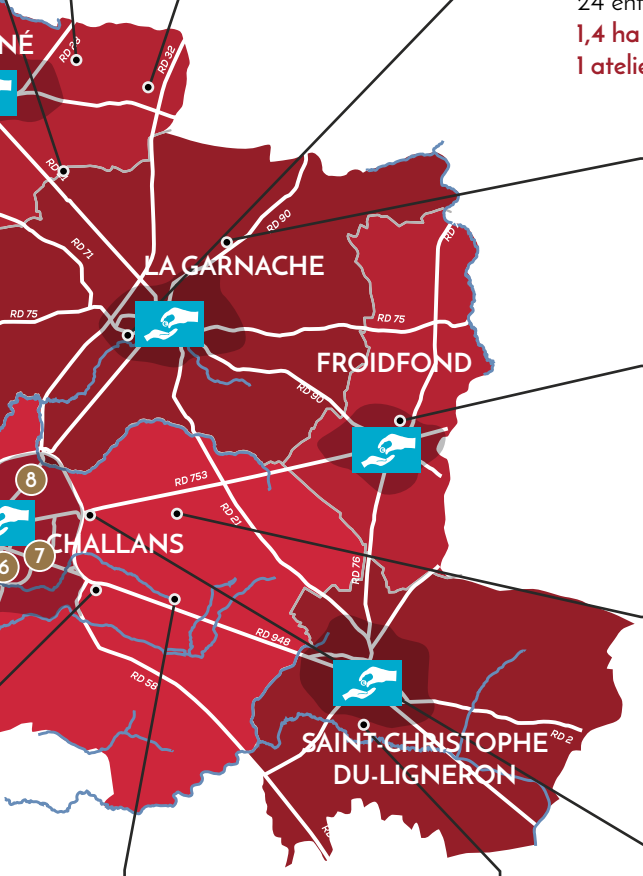

PA des Terres Noires

13 ha
9 entreprises implantées
5,6 ha Terrains disponibles

PA des Terres Neuves

4 ha
4 entreprises implantées
1,1 ha Terrains disponibles
1 atelier-relais disponible

PA des Judices

32 ha
26 entreprises implantées
13,7 ha Terrains disponibles
3 modules en Village Artisanal disponibles

PA du Bois David

5 ha
3 entreprises implantées
1,5 ha Terrains disponibles

PA de la Joséphine

18 ha
12 entreprises implantées
1,6 ha Terrains disponibles

PA Les Écobuts

46 ha
47 entreprises implantées
Transfert à la Communauté de Communes en cours d'étude

PARCS D'ACTIVITÉS

- Activité artisanale
- Activité industrielle
- Activité tertiaire
- Activité de proximité (artisanale et commerciale)

COMMERCE

COMMERCE DE CENTRE-VILLE
(+ de 300 commerces à Challans)

ZONES COMMERCIALES

1. ZC Les Rives Romaines
2. ZC de Pont-Habert
3. ZC des Alizés
4. ZC rte de St Jean de Monts
5. ZC rd-point de la Surprise
6. ZC de la Porte des Sables
7. ZC rte de la Roche sur Yon
8. PA de la Romazière
   27 ha / 100 entreprises implantées

Ces périmètres ainsi que les ports et polders ne relèvent pas des compétences de la Communauté de Communes

Propriétaires bailleurs : aides et dispositifs pour louer et valoriser vos biens

Le dispositif « **Louer abordable** » vous permet de bénéficier d'une **déduction fiscale sur vos revenus locatifs** tout en permettant à un **ménage aux revenus modestes** de se loger avec un loyer abordable. De plus, si des **travaux de rénovation** du logement sont effectués, vous pouvez bénéficier des aides financières de l'**Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Challans Gois Communauté**.

LOUER ABORDABLE
TOUT LE MONDE Y GAGNE

Une déduction fiscale
pour la location solidaire et sécurisée

«Louer abordable» : les avantage fiscaux pour la location de votre bien

Après signature d'une **simple convention avec l'ANAH**, vous pouvez obtenir une déduction fiscale importante sur vos revenus fonciers bruts. En contrepartie, vous vous engagez à louer votre logement à un loyer abordable à un ménage aux ressources modestes.

Les déductions fiscales sur les revenus locatifs varient selon le loyer appliqué et la localisation du logement.

	CHALLANS & SALLERTAINE (ZONE B2)		AUTRE COMMUNES (ZONE C)	
	Plafonds de loyers	Déductions fiscales	Plafonds de loyers	Déductions fiscales
Loyer intermédiaire	8,75 €/m²	15%	8,75 €/m²	0%
Loyer social ou très social	7,49 €/m²	50%	6,95 €/m²	0%
Intermédiation locative*	5,82 €/m²	85%	5,40 €/m²	85%

* L'intermédiation locative consiste à confier la gestion de votre logement à une association agréée (exemple de dispositif : SOLIBAIL, garantie par l'État - www.solibail.fr)

Pour accéder au dispositif, votre bien doit être loué en tant que résidence principale pour une durée minimum de 6 ans (ou 9 ans si des travaux son nécessaire) à une famille modeste (autre que votre proche famille) pour une résidence principale.

Pour connaître les plafonds de ressources des locataires fixés par l'ANAH et obtenir toutes les informations sur ce dispositif, rendez vous sur : **www.anah.fr**
Et pour plus de renseignements, contactez l'Adil de la Vendée au **02 51 44 78 78**

OPAH : Des aides aux travaux pour les logements locatifs

Propriétaires bailleurs, afin de valoriser votre bien ou de pouvoir le mettre en location, des travaux sont nécessaires ? Vous pouvez bénéficier d'aides financières via l'OPAH pour les réaliser.

TYPES DE TRAVAUX	AIDES DE L'ANAH	AIDES COMPLÉMENTAIRES
Adaptation pour maintien à domicile	35% du coût HT des travaux (jusqu'à 21 000 € d'aides)	Prime pour rénovation d'un logement vacant : 1 500 € Challans Gois Communauté 1 500 € Conseil Départemental Vendée
Rénovation énergétique	25% du coût HT des travaux (jusqu'à 15 000 € d'aides + Prime «Habiter mieux» de 1 500 €)	
Rénovation globale (logement insalubre ou dégradé)	25% à 35% du coût HT des travaux (prime «Habiter mieux» de 1 500 €)	

En complément de la prime de 1 500 € pour rénovation du logement vacant, Challans Gois Communauté apporte une somme de 200 € pour la souscription d'une assurance contre les impayés de loyers.

L'OPAH apporte également une aide aux propriétaires occupants

Pour plus de renseignements sur les aides de l'OPAH de Challans Gois Communauté :
Des permanences conseils sur rendez-vous ont lieu à Challans et Beauvoir (dates et horaires en page 11)

- SOLIHA Vendée : Tél. : 02 51 44 95 00 - www.vendee.soliha.fr
- Service Habitat Challans Gois Communauté : Tél. : **02 51 93 56 73** ou **habitat@challansgois.fr**

PARTENAIRES : LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Challans Gois Communauté gère l'Office de Tourisme Intercommunal. La raison d'exister d'un Office de Tourisme est son territoire : sa destination touristique. En plus d'en être la vitrine, il en assure le développement, l'accueil des visiteurs et l'animation des professionnels. Pour jouer ce rôle pleinement, les élus communautaires ont donc tout naturellement souhaité impliquer les professionnels du tourisme au cœur des réflexions pour le développement touristique du territoire.

12 professionnels du tourisme au sein d'un comité de pilotage

Challans Gois Communauté a mis en place un Comité de Pilotage Tourisme en partenariat avec 12 acteurs du tourisme du territoire: propriétaires de meublés et chambres d'hôtes, gérants de camping et d'hôtel, artisan d'art, prestataires de loisirs, site de visite et producteurs locaux. Ils apportent leurs expériences et leur regard du terrain et sont partie prenante dans les travaux menés par l'Office de Tourisme.

Après deux premières réunions, les membres du Comité de pilotage se sont notamment engagés sur trois axes de travail :

- Construire la stratégie marketing de notre destination
- Faire vivre le réseau des professionnels du tourisme
- Concevoir un site Internet unique pour la destination

Les membres du comité de pilotage Tourisme participent notamment aux réflexions pour l'amélioration des sentiers de randonnée

À VENIR :

DEUX JOURNÉES RÉSERVÉES AUX PROFESSIONNELS

> Mardi 20 mars après-midi : EDUCTOUR PROFESSIONNELS
A la découverte des richesses du territoire « Côté Gois » (Déjeuner, Port du Bec & Marais Salants)

> Mardi 10 avril de 8h30 à 13h : BOURSES AUX « DOCS »
Échange des documentations entre professionnels du tourisme
Salle de la Grande Forge (à proximité du Moulin de Rairé : SALLERTAINE)

Inscription et informations au **02 51 93 19 75 / 02 51 68 71 13 ou à goistourisme@challansgois.fr / challanstourisme@challansgois.fr**

Avec la participation des Offices de Tourisme voisins, les compagnies de transport vers l'Île d'Yeu, les sites du territoire...

Impliquer les professionnels et agir à leurs côtés

1

Réseau des professionnels du tourisme

Challans Gois Tourisme propose des échanges de pratiques et d'expériences entre professionnels :

- Journée d'échange de documentations touristiques avant la saison
- Eductours pour découvrir ou redécouvrir l'offre locale

2

Promotion du territoire et de ses acteurs

Challans Gois Tourisme s'emploie à valoriser au mieux les professionnels du tourisme par des outils de qualité. En 2018 nous lançons :

- des supports papiers uniques à l'échelle du territoire avec une ligne graphique moderne (Guide Destination, Guide Hébergement, Guide Animation)
- la construction d'un site Internet unique pour la destination (en remplacement des actuels sites Pays de Challans Tourisme et Pays du Gois Tourisme). Il proposera notamment la vente en ligne : activités, manifestations locales...

3

Implication dans l'avenir de la destination

Challans Gois Tourisme souhaite associer largement les acteurs locaux à la construction de sa stratégie touristique via une grande réflexion sur l'identité du territoire et sa stratégie marketing.
L'ensemble des professionnels du tourisme et acteurs locaux seront invités lors d'ateliers à échanger et partager sur le développement touristique de notre territoire au printemps 2018.

4

Accompagner la volonté des professionnels de monter en gamme

Challans Gois Tourisme accompagne les professionnels du tourisme vers plus de qualité : label Accueil Vélo, visite-conseil des hébergements, expertise et conseils personnalisés,...

HORIZON 2020 : LE FUTUR CENTRE AQUATIQUE

Lancement des travaux au printemps 2018

Lancé en mai 2017, l'aménagement du secteur Ouest de la ZAC de la Romazière en entrée Nord de la ville de Challans touche à sa fin. L'accès à la zone par le rond-point de la Romazière est désormais possible. La voirie de desserte des différents lots de la zone Ouest a été créée ainsi que deux bassins de rétention des eaux pluviales. Les réseaux (eaux, électricité, gaz, éclairage public), un parking mutualisé, les espaces publics et les espaces verts ont été aménagés. **Des zones humides ont été recréées** afin de compenser ces aménagements.
Ainsi, les travaux de construction du centre aquatique vont pouvoir débuter au printemps 2018.

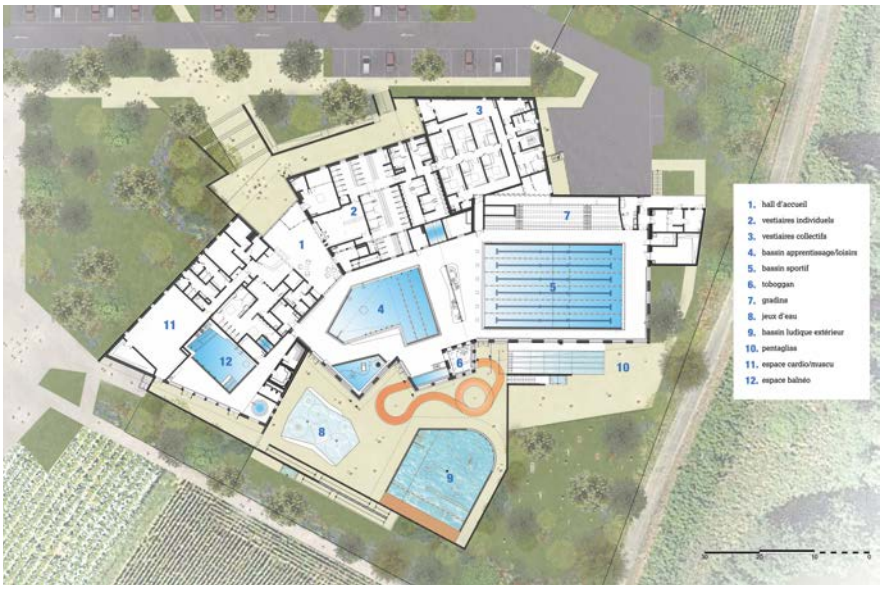

Plan de l'espace aquatique

Plan d'implantation de la ZAC

Une offre sport & loisirs pensée pour le plus grand nombre

120 000 à 140 000 visiteurs seront attendus chaque année dans ce centre aquatique pensé pour : les familles, les jeunes, les locaux ou touristes, les sportifs membres de clubs ou d'associations, les écoliers.

Programme des travaux : quelques repères

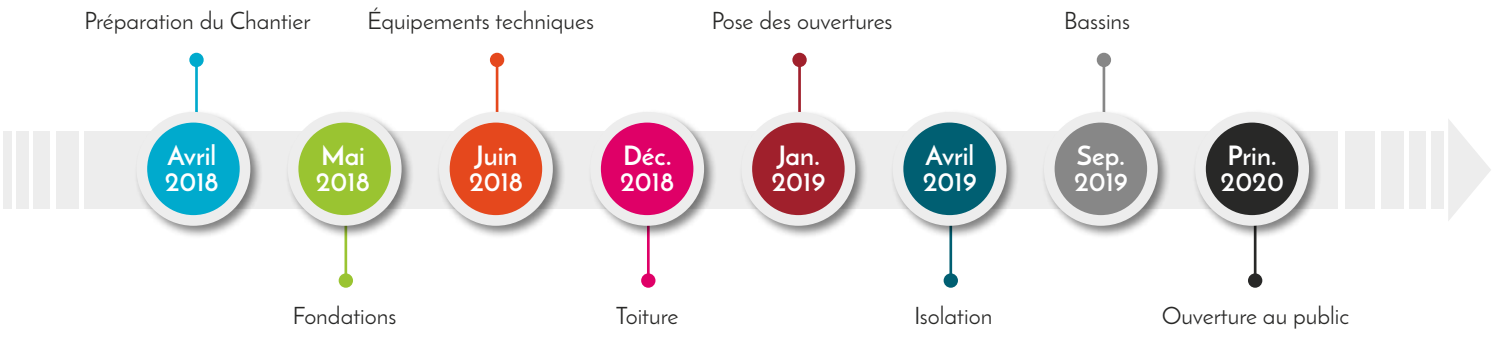

INFORMATIONS PRATIQUES

CHALLANS GOIS COMMUNAUTE

Hôtel de ville et de l'intercommunalité
1 boulevard Lucien Dodin
85300 CHALLANS
Tél : 02 51 93 56 73
Mail : contact@challansgois.fr
Horaires : du lundi au vendredi
8h45 à 12h30 et 13h45 à 17h45

SERVICES ADMINISTRATIFS
1 boulevard Lucien Dodin
85300 CHALLANS

URBANISME - INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS
Tél : 02 51 93 56 73
Mail : instructionurba@challansgois.fr

HABITAT
Tél : 02 51 93 56 73
Mail : habitat@challansgois.fr

ECONOMIE
Tél : 02 51 93 56 73
Mail : economie@challansgois.fr

TOURISME
Tél : 02 51 93 52 10
Mail : tourisme@challansgois.fr

COLLECTE DES DECHETS
Tél : 02 51 93 56 73
Mail : contact@challansgois.fr

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Tél : 02 51 93 56 73
Mail : spanc@challansgois.fr

PORTAGE DE REPAS
Tél : 02 51 93 32 60
Mail : portagerepas@challansgois.fr

RELAIS INTERCOMMUNAL D'ASSISTANTES MATERNELLES

6 rue du Petit Bois
85300 CHALLANS
Tél : 02 28 10 46 93
Mail : riam@challansgois.fr

HARAS DES PRESNES

Les Presnes
85230 SAINT GERVAIS
Tél : 02 51 60 22 14

ESPACE AQUATIQUE CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

48 rue du Stade
85230 Beauvoir sur Mer
Tél : 02 51 68 71 84
Mail : accueilespaceaquatique@challansgois.fr

DECHETERIES

Challans
Rue des Artisans
85300 CHALLANS
Tél : 02 51 68 09 53

Horaires : du lundi au samedi
Du 1er avril au 31 octobre (9 h - 18 h)
Du 2 novembre au 31 mars (9 h - 17 h)

Beauvoir sur Mer
ZA du Daim Route de Nantes
85300 BEAUVOIR SUR MER
Tél : 02 51 49 06 74

Horaires : du lundi au samedi
9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Bouin
Boulevard de la Reynerie
85230 BOUIN
Tél : 02 51 49 88 51

Horaires :
Lundi : 9 h - 12 h
Mercredi : 14 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

PERMANENCES DE DISTRIBUTION

Composteurs et Conteneurs

Centre technique Intercommunal de Challans
Route de Cholet – Les Bretellières
85300 CHALLANS
Sur Rendez-vous au 02 51 93 56 73

Ateliers Techniques de Beauvoir sur Mer
52 Rue du Port
85230 BEAUVOIR SUR MER
Sur Rendez-vous au 02 51 93 56 73

PERMANENCES OPAH

Uniquement sur rendez-vous au 02 51 44 95 00

Hôtel de Ville et de l'Intercommunalité
Tous les mardis de 10h à 12h30
Mairie de Beauvoir-sur-Mer
Un jeudi par mois de 10h30 à 12h30
Prochaines dates : 8 mars, 12 avril, 14 juin

PERMANENCES CONSEILS CAUE - ARCHITECTE

Uniquement sur rendez-vous au 06 10 49 43 11

Hôtel de Ville et de l'Intercommunalité
Un mardi après-midi sur deux
Mairie de Beauvoir-sur-Mer
Un mardi matin sur deux

CHALLANS GOIS TOURISME

Office de Tourisme de Challans
1 C rue de l'Hôtel de Ville
85300 CHALLANS
Tél : 02 51 93 19 75
Mail : challanstourisme@challansgois.fr

Office de Tourisme de Beauvoir sur Mer
6 rue Charles Gallet
85230 BEAUVOIR SUR MER
Tél : 02 51 68 71 13
Mail : goistourisme@challansgois.fr

Maison Pays du Gois
33 rue du Pays de Retz
85230 BOUIN
Tél : 02 51 68 88 85
Mail : goistourisme@challansgois.fr

Challans Gois
Communauté

UN MOIS POUR L'APPRENTISSAGE

4 AVRIL	Forum de l'Apprentissage et de l'Emploi de la Mission Locale de Challans
8 AVRIL	Concours départemental des Meilleurs Apprentis de France
21 AVRIL	Les Vélos Jaunes : Une journée pour parler de l'Apprentissage (UABC)
24 AVRIL	Job dating par le Pôle Emploi de Challans

L'excellence professionnelle

Un des Meilleurs Apprentis de France

CONCOURS 2018

Un des Meilleurs APPRENTIS de France

Société Nationale des **Meilleurs Ouvriers de France**

Section **Vendée** (85)

8 AVRIL 2018

CONCOURS DÉPARTEMENTAL
Salle Louis-Claude ROUX
CHALLANS

Région PAYS DE LA LOIRE

VENDÉE LE DÉPARTEMENT